

L'ÉCLAIR
PUBLIÉ TOUS LES JOURS, PAR
J. B. DAWSON.
IMPRIMERIE DE LETAT DE LA LOUISIANE.
"Il faut que L'UNION soit sacrée."
Mardi 29 Janvier 1853.

LE GOUVERNEUR
J. B. DAWSON.
INTERIEUR.
Nouvel-Orléans, 28 Janvier.
La gabare *Amelia*, capitaine *Arnold*, est arrivée hier à Matamoras, avec 673,330 en espèces. Le capitaine rapporte que la gabare *Ohio*, partie d'ici, en passant le barre Matamoras a talonné si fortement qu'elle a coûté de la poudre, avec sa cargaison. On pense qu'on pourra sauver les marchandises, mais elles seront bien endommagées.

La lettre de New-York datée du 10 et celle de Charleston du 17 ont été nouvelles d'Europe.
Un écrit de Raleigh, Caroline du Nord, le 11 du courant, nous apprend que, le 27 de ce mois, un incendie a éclaté à Washington, le samedi précédent, venant de Washington au 27 heures, a fait sauter beaucoup d'immeubles et de magasins. La nature et la destination des dépêches envoyées par ce département ont été inconnues, mais on croit généralement qu'elles étaient à Charleston et qu'elles ont été brûlées.

Un second écrit adressé à Washington, et qui, à ce qu'on suppose, était porteur de la réponse à la dépêche ci-dessus, est parvenu à Raleigh le mardi soir suivant.
L'Éclair-Past de Charleston du 15, dit qu'il y a une lettre de Washington du 9, d'après laquelle il paraît que le bill sur la modification de la loi sur les douanes a été agréé. Quoique le bill dont il s'agit ne concerne pas les douanes, mais le droit de demander, il modifierait probablement nos relations avec les autres États.

Un autre écrit de Washington de la même date, reçu par Charleston, exprime l'opinion que le congrès actuel opérera une modification substantielle. "L'Éclair-Past", dit à ce sujet, nous a appris à nous attendre de la modification de la loi sur l'administration des douanes, et à ne pas compter sur ce qu'il doit faire.

Les feuilles de Baltimore du 10 Janvier annoncent qu'il y a eu des nouvelles de Baltimore-Ayre du 18 novembre. L'Éclair-Past de cette date-ci contient le rapport d'une discussion soulevée dans la chambre des représentants, sur la proposition faite par un membre, d'investir le gouvernement d'obligations extraordinaires.

Des rapports transmis au gouvernement, par son chargé d'affaires à Bolivie, annoncent qu'une tentative a été faite pour révolutionner la province de Salta, par quelques individus du pays conjointement avec des étrangers, dont le but était de réunir cette province à la république de Bolivie. Deux des participants ont été arrêtés, et on a pris toutes les précautions nécessaires pour désapprouver les mécontents.

Une tentative semblable, qui a été découverte, avait été faite pour réunir les provinces argentines d'Entre-Rios et de Corrientes à la république de l'Uruguay. Un des auteurs de ce projet a été arrêté à Entre-Rios et mis en prison.

Une lettre de Guayaquil du 30 octobre, annonce que le capitaine *Guayquil*, de retour de son voyage, a rapporté que les habitants de Guayaquil, reconnaissant de la promptitude avec laquelle ce dignitaire officiel est venu à leurs secours au moment où ils étaient menacés d'être chassés du pays. Flores et Obando ont conclu une armistice de quatre mois, et à même des personnes qui disent qu'ils sont tout-à-fait reconciliés.

Le *British Packet* du 27 octobre dit que la goélette américaine *Herit*, détenue l'année dernière pour infraction aux lois relatives aux îles Falkland, a été mise en vente par le tribunal de commerce, et que le produit de cette vente sera déposé dans le trésor, sujet aux ordres du gouvernement.

LE JOURNAL DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.
Mardi 29 Janvier 1853.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

ORDRE DU JOUR.
Deuxième lecture.
"Acte relatif à la création d'un nouveau bureau public dans le département de la justice, approuvé le 4 mars 1852."
Une résolution relative à la mallo-poste de la Nouvelle-Orléans et Madisonville.
Une motion de M. Watkins, ordonnant qu'un congé de quelques jours soit accordé à M. Ory.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

NECROLOGE.
M. Marigny, âgé de 65 ans, est décédé ce jour-ci à 10 heures du matin. Ses obsèques ont eu lieu à 2 heures de l'après-midi, à la paroisse de St. Louis. Le défunt était marié et avait une famille nombreuse.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.

VENDES A L'ENCAISSE.
PAR ISAAC L. MOY.
Le mardi 29 Janvier 1853, à 10 heures du matin, à la vente de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au public, par le ministère de M. J. B. Dawson, le mobilier appartenant à la succession de feu John J. McNelly, savoir :
ADAM - âgé de 14 ans, très bon domestique et bon charrier.
JIM - âgé de 12 ans, bon nègre de champs.
JIM - âgé de 30 ans, très bon domestique et bon charrier, avec son enfant âgé de 2 ans, tous deux domestiques de maison garantis.
Conditions : 1 mois de crédit en billets endossés et portés hypothécairement sur le bien vendu. 25 déc.